

La commune en bref

LILLERS

F.C. LILLERS

■ Afin de structurer le club nous recherchons pour la saison prochaine des éducateurs, des entraîneurs, des dirigeants dans toutes les catégories. Nous recherchons également des bénévoles pour encadrer les équipes. Vous pouvez prendre contact pendant les matchs ou par téléphone au 06 28 21 77 85. Nous recherchons des joueurs et joueuses dans toutes les catégories : débutants, poussins, benjamins 13 ans, 15 ans, 16 ans féminines 18 ans et seniors masculins et féminins, des vétérans afin de créer une équipe. Vous pouvez rejoindre le secrétaire au 03 21 52 17 99 ou passer pendant les entraînements. Vous pouvez également consulter le site internet du club www.fcillers.fr pour les dates d'entraînement et les dernières nouvelles du club.

Protection civile

■ Une formation au premier secours est organisée du 16 au 19 juillet à Lillers le soir. Pour les inscriptions, venir au cours en tenue pratique. Les enfants doivent être âgés de 10 ans minimum, 5 euros de remise pour les enfants de 10 à 14 ans. Inscriptions au 03 21 02 15 08, laisser un message avec les coordonnées sur le répondeur.

Service animation

jeunesse Artois-Lys

■ Durant la période estivale - Séjour en camping dans les Dunes de Flandres du 3 au

Association Allouagne stop inondations

Peu d'avancées après cinq années

Presque cinq ans après les inondations d'août 2002, l'association Allouagne stop inondations dresse un triste bilan des actions réalisées et constate que la commune souffre toujours lors de pluies importantes. Celles du mois de juin ont à plusieurs reprises bloqué des routes : entre le 8 et le 20 juin, la rue du Général de Gaulle a été inondée quatre fois. Si ces derniers incidents sont sans commune mesure avec ceux de 2002, ils prouvent néanmoins que la commune est encore loin d'être protégée des futures inondations.

L'association dresse un maigre bilan des actions réalisées depuis 2002 : « Sur les onze actions à mettre en place pour protéger la commune, seul le bassin de rétention de la Rivière a été réalisé. Il s'est d'ailleurs rempli lors des pluies du 8 juin, mais la commune était alors déjà submergée. Les travaux du bassin de rétention du Tournant doivent débiter le 20 août. » Le nettoyage de la rivière et des buses a été fait en plusieurs points, mais concrètement aucune autre action n'a été réalisée en cinq ans ; quelques actions sont encore à l'étude, et beaucoup d'autres sont toujours évoquées, mais sans avancées. « On ne peut pas dire que rien n'a été fait, mais pour protéger la commune, c'est un ensemble de mesures qui doit être réalisé, sinon les autres sont inefficaces. Elles ne



Le 8 juin, la rue du Général de Gaulle était de nouveau inondée.

permettent que de ralentir ou de limiter les inondations mais pas de les éviter », déplore André Bourdon, président de l'association.

« Que la mairie

montre l'exemple ! »

Au niveau de la commune, l'association affirme que les buses d'écoulement sont toujours dans un triste état et qu'aucun travaux n'a été réalisé : « Les problèmes de ruissellement ou de rétention d'eau ne sont pas pris en compte, mais le maire promet de mettre en place un plan local d'urbanisme et un plan d'occupation des sols. Pour l'instant, la municipalité réalise des parking imperméabilisés plutôt qu'avec des graviers ! Que la mairie montre l'exemple ! » L'association reconnaît néan-

moins qu'une étude concernant la mise en place d'un schéma directeur pluvial est en cours : elle a commencé au mois de juin et devrait se terminer au printemps prochain.

L'écoulement pose toujours problème au niveau de la buse de l'autoroute, qui constitue le dernier barrage à la sortie du village. Si la Sanef admet que le diamètre de la buse est insuffisant, aucun engagement n'a été pris pour la réalisation de travaux : il faudrait que le diamètre passe de 1 m à 1,60 m. André Bourdon tient d'ailleurs à rassurer les habitants de Gonnehem, commune suivante sur le trajet des eaux : « Nous ne voulons pas refléter nos problèmes à nos voisins, nous refusons de travailler contre l'intérêt des

autres. Mais les vitesses d'arrivée d'eau sont différentes entre les deux communes. Par ailleurs, les mesures de rétention à prendre sur notre commune protégeront aussi les communes en aval. Avant d'élargir la buse de l'autoroute, il faut que les autres mesures soient prises. »

Des mesures agricoles notamment sont nécessaires pour retenir l'eau en amont, mais le sujet est délicat, et le syndicat mixte Symsagel, bien qu'ayant obtenu les financements, ne semble toujours pas avoir pris contact avec les agriculteurs. Seul un travail avec ceux du champ du Tournant est en cours. « Le dossier du Symsagel est au point mort sur la commune. Il n'y a jamais eu de discussions sur qui va mettre en place ces mesures, les entretenir ou indemniser les agriculteurs. »

Autre point noir : le champ Pruvost, au cœur de la commune, qui pourrait devenir une zone d'extension de crues. Mais les cinq propriétaires du terrain s'opposent fermement à ce projet, et aucune étude n'a encore été réalisée sur la faisabilité de cette zone d'extension de crues, « jugée indispensable par les experts ».

Tous ces blocages alarment l'association : « Nous n'avons aucun pouvoir. Nous ne pouvons que travailler sur des propositions dans notre coin et persuader les habitants et les différents responsables qu'il faut aller vite pour protéger le village. »

www.allouagnestopinondations.com

Pierre VION